

PHOTOS: A. CORONEL/PIXEL IMAGE

EARL de l'an 2000

Du confort à prix plancher

Confronté à la difficulté de financer son projet de bâtiment d'élevage, Jean-François Bassinet a opté pour une solution minimaliste : une stabulation semi-couverte. Avec le recul d'une année et demie d'utilisation, il ne regrette pas son choix !

Installé hors-cadre familial en 1999 en s'associant avec un éleveur de Beaumotte-Aubertans, en Haute-Saône, Jean-François Bassinet a la fibre de l'élevage laitier. Au départ en retraite de son associé, en 2007, il s'associe avec le fils d'un éleveur voisin, qui conforte la structure en amenant des surfaces, des références laitières et quelques vaches. Mais le logement des vaches laitières est vétuste : il s'agit d'une stabulation « logettes », couverte d'une simple structure

métallique, bardée en contreplaqué marin, avec 44 places. Provisoirement, pour produire la nouvelle référence, un ancien bâtiment de stockage est alors réaménagé en stabulation. Mais la crise du lait vient remettre en cause les projets de nouveau bâtiment. « Mon nouvel associé, qui était jusque-là technicien à la coopérative, n'était pas branché élevage... », résume laconiquement Jean-François Bassinet. Cette divergence de vue sur les priorités d'investissement conduira les

Le couloir de circulation qui sépare les rangées de logettes est partiellement couvert, ce qui apporte de la lumière et favorise le renouvellement de l'air.

associés à se séparer. « À l'amiable, heureusement. Nous sommes restés en bons termes et travaillons toujours ensemble: je lui achète toute sa paille et je presse les enrubannés pour ses vaches allaitantes. »

Accumulation de difficultés

Reste que l'éleveur doit fortement s'endetter pour financer la scission: rachat des parts sociales, du cheptel laitier, des bâtiments... De plus, disposant de moins de surface, Jean-François Bassinet ne peut plus répondre au cahier des charges du gruyère IGP, car le chargement est devenu trop important, ce qui entraîne une moins-value imprévue sur le prix du lait. L'achat d'une mélangeuse et la construction de silos pour l'ensilage maïs grèvent encore le budget bâtiment, dont l'état se dégrade de plus en plus. En 2014, l'éleveur se brise l'épaule en tombant d'un toit, et doit assumer pendant ses longs mois de convalescence les salaires et charges sociales de trois salariés. Avec une trésorerie dans le rouge, d'importantes dettes fournisseurs, et les incertitudes sur la capacité du chef d'exploitation à retrouver ses pleines capacités physiques, les banques sont réticentes à financer un nouveau bâtiment d'élevage. Seule l'une d'entre elles, rassurée par les bons résultats techniques de l'éleveur en termes de qualité du lait va finalement accorder une enveloppe restreinte à hauteur de 200 000 euros.

Le choix du low-cost

Une telle contrainte oblige à l'ingéniosité pour trouver une solution fonctionnelle. « C'est le technicien bâtiments de la Chambre d'agriculture qui m'a parlé du constructeur Roiné et de son bâtiment Stabeco. J'avais déjà pas mal réfléchi et le fait d'utiliser un bâtiment



Jean-François Bassinet a opté pour un bâtiment d'élevage semi-couvert, de faible hauteur.

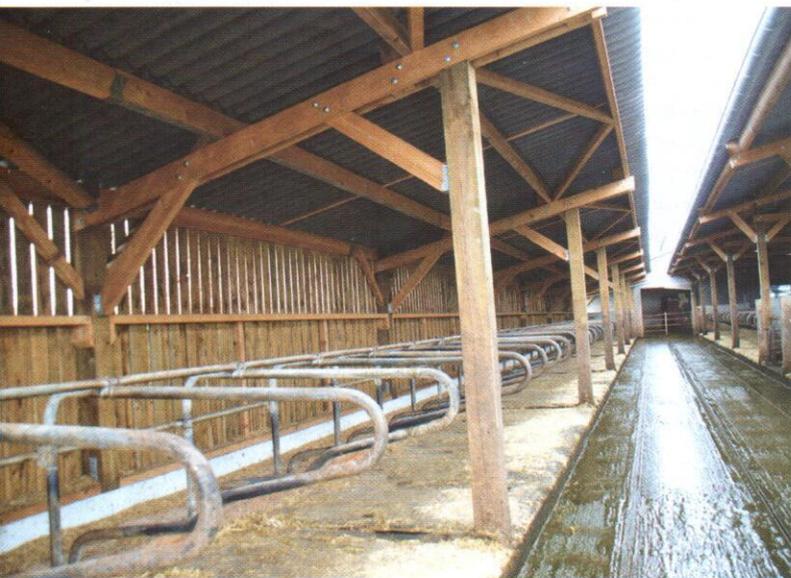
La charpente supporte une toiture en fibrociment. Le travail sur de faibles portées permet de réduire les sections employées, ainsi que les coûts.

semi-ouvert ne me posait pas de problème particulier. J'avais observé que dans notre aire d'exercice non couverte les vaches étaient bien en toute saison, même sous la pluie ou sous la neige. Le seul souci, c'était les problèmes d'adduction d'eau, par grand froid. » Après la visite d'un bâtiment de ce type dans l'Ain, en compagnie d'autres éleveurs, Jean-François revient convaincu par les différents aspects du concept, et notamment sa modularité. « J'ai vu le travail de charpente, le confort des animaux, la durabilité de la structure, et je me suis décidé. J'avais observé que dans notre aire d'exercice non couverte les vaches étaient bien en toute saison, même sous la pluie ou sous la neige. »

Ayant bénéficié de l'appui méthodologique de l'Institut de l'Élevage dans le cadre du programme national « bâtiments simplifiés, innovants et économes », les stabulations Stabeco sont constituées de modules indépendants couvrant les aires de couchage et l'alimentation. Les aires de circulation sont semi-couvertes et l'aire d'exercice est découverte. Ces bâtiments s'inspirent de systèmes largement répandus en Suisse, et présentent de nombreux atouts (lire encadré). L'argument économique n'est pas des moindres. « Alors que les références sont de l'ordre de 8 000 euros la place, pour un bâtiment d'élevage laitier (salle de traite comprise), Stabeco permet de loger les vaches pour moitié moins, salle de traite comprise. Pour les banques, ça ne semblait pas crédible... Pourtant, la solidité et la durabilité sont là ! »

Bien-être animal

Ayant l'expérience d'un bâtiment logettes bi-pentes avec aire d'exercice non-couverte, l'éleveur connaît la principale limite des zones de « plein air »: l'adduction d'eau en période de grand froid. La question est réglée





par un système de résistances électriques couplé au circulateur, qui met l'installation hors-gel, jusqu'à des températures de -35 °C. « C'est un investissement que je ne regrette pas, avec le recul de cet hiver, où le froid a été bien présent. » Un racleur entraîné par une chaîne évacue les déjections dans la fosse géomembrane disposée dans le prolongement du bâtiment. « J'ai choisi la simplicité, une solution pratique et opérationnelle. » Malgré ces équipements haut de gamme (matelas de logettes, abreuvoirs, racleur...), les coûts sont contenus. Une enveloppe de 310 000 euros a permis de construire un bâtiment de 135 places (une capacité 20 % supérieure à la taille du troupeau actuel), soit environ 2 300 € la place ! « C'est dommage que certains éleveurs du secteur choisissent d'arrêter de produire du lait parce qu'ils sont sur des projets de bâtiments avec des coûts impossibles à rentabiliser avec un prix de lait à 310 € la tonne... »

En termes de fonctionnalité, le nouveau bâtiment tient toutes ses promesses. Le renouvellement de l'air, en particulier, un critère que l'éleveur apprécie notamment lors du paillage. « Dans le bâtiment des génisses, il faut plus d'une demi-heure pour que la poussière retombe, alors que là, en cinq minutes tout a disparu ! » Côté confort, les vaches apprécient les logettes équipées de matelas caoutchouc, garnies quotidiennement de paille défibrée (200 g/logette/jour). « Dans les anciennes logettes, on avait toujours une dizaine de vaches couchées dans le couloir de circulation : maintenant il n'y a plus une seule ! » Face aux intempéries, le bâtiment donne également satisfaction. « Le seul cas de figure où la pluie mouille les matelas, c'est quand le vent souffle en tempête, reconnaît l'éleveur. Mais ça reste limité à une extrémité, et ne s'est produit que quatre ou cinq fois en un an et demi. » L'éleveur apprécie également l'aspect modulaire, qui permettra dans le futur un éventuel agrandissement, même si pour l'heure, il réfléchit plutôt au renouvellement de son installation

de traite, qui a jusqu'à présent été différé. « J'en ai une en vue, une 2 x 16 postes par l'arrière qui me permettrait de traire les 106 vaches en une heure, tandis que pour l'instant en 2 x 6 j'en ai pour deux heures le matin et 1 h 30 le soir... »

Alexandre Coronel

Le module central recouvre deux rangées de logettes en face-à-face.

EMMANUEL BABIN,
CONSEILLER BÂTIMENT À LA CHAMBRE D'AGRICULTURE DE HAUTE-SAÔNE

« Un type de bâtiment qui répond à tout ce qu'on en attend »

C'est Emmanuel Babin, conseiller bâtiment à la CA70 qui a incité Jean-François Bassinet à s'orienter vers le constructeur Roiné, convaincu de l'intérêt d'une telle structure. « Avec un faible coût, des petites portées (6 mètres maximum), pouvant être assemblés en auto-construction, on a là un concept très intéressant qui consiste à ne couvrir que ce qui est nécessaire : les logettes et le couloir d'alimentation. J'aime bien ce type de bâtiments modulaires, qui sont fréquents en Bretagne (le constructeur est basé en Ile-et-Vilaine), mais très rares dans l'Est de la France. On peut comprendre que globalement des couloirs découverts puissent faire peur, vis-à-vis de la mise aux normes et des contraintes de stockage des effluents, mais il faut relativiser : 1 mètre de largeur par 50 m de longueur de travées, ça ne fait que 50 m² ! On est bien loin des bâtiments type Richême, dont les aires d'exercice importantes posaient le problème du stockage d'un produit de faible valeur agronomique. »

Pas de problème d'ambiance

« Il y a aussi des craintes en altitude vis-à-vis des accumulations de neige en cas de forte chute. En zone basse, aucun souci. Je ne vois que des avantages, notamment vis-à-vis du confort animal, et en particulier l'été. C'est donc un bâtiment d'élevage qui répond précisément à tout ce qu'on attend de lui : solide, fonctionnel, lumineux... Sur le plan sanitaire, le renouvellement de l'air fait qu'on n'a aucun problème d'ambiance. »